







((rauq)) ((Postleitzahl)) ((Ort)) ((Strasse)) ((Atrasse)) ((Adresszusatz)) ((c\o \drag dresse)) ((Vorname)) ((Nachname))

((Anrede)) ((Anrede))

0-000-000-000

Contact Center CFF



((Madame, Monsieur)),

En tant que titulaire ((d'un abonnement de parcours mensuel / d'un abonnement modulable mensuel / d'une carte mensuelle pour le demi-tarif)), vous faites partie de nos plus fidèles clients. Nous souhaitons vous en remercier. En raison de la pandémie de coronavirus, l'Office fédéral de la santé publique a recommandé de se déplacer uniquement en cas d'extrême nécessité depuis le 17 mars 2020. C'est pourquoi la demande a chuté de 80% environ dans le secteur des transports publics. Les transports publics suisses ont perdu ainsi quelque 500 millions de francs de recettes tous les mois. En dépit de ces pertes, la branche des transports publics a décidé de dédommager ses clientes et clients à raison de plus de 100 millions de francs dans le cadre des possibilités financières actuelles.

La situation extraordinaire est officiellement terminée pour les transports publics depuis le 11 mai 2020. En conséquence, vous recevez un Rail Bon correspondant à 15% de la valeur de votre ((abonnement de parcours mensuel / abonnement modulable mensuel / carte mensuelle pour le demi-tarif)). Vous pourrez le faire valoir à l'achat d'une prestation des transports publics de votre choix dans un point de vente desservi des transports publics.

→ Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse cff.ch/ag-corona.



Nous vous souhaitons de rester en bonne santé et nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir prochainement à bord de nos trains.

Cordiales salutations.

Johann-Josef Jossen

Responsable Contact Center CFF au nom des transports publics

## CFF SA

Contact Center CFF
Case postale 176
3900 Brigue
Téléphone +41 (0)848 44 66 88 (CHF 0.08/min)
swisspass.ch/contact

<del>(+)</del>







Ce Rail Bon est valable jusqu'au 31 mai 2021 et peut seulement être utilisé dans un point de vente desservi des transports publics. Il est personnel, non transmissible, non remboursable et non échangeable. Il peut être utilisé pour l'achat d'une prestation des transports publics de votre choix. Un versement en espèces n'est pas possible.













